

Luxembourg, le 20 septembre 2018

ÉVOLUTION DES RÉSERVES OBLIGATOIRES

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 19 septembre 2018 au 30 octobre 2018, s'élève à 4 870 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en baisse de 95 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu